

CONVENTION SUR LE COMMERCE INTERNATIONAL DES ESPECES
DE FAUNE ET DE FLORE SAUVAGES MENACEES D'EXTINCTION



Dix-huitième session du Comité pour les animaux
San José (Costa Rica), 8 – 12 avril 2002

Mise en œuvre de la décision 11.99

RAPPORT DU GROUPE DE TRAVAIL

Le présent document a été préparé à la demande du Secrétariat par le Président du groupe de travail sur le commerce de coraux durs du Comité pour les animaux.

Introduction

1. Le présent rapport résume les mesures prises par le groupe de travail sur le commerce de coraux durs en application de la décision 11.99, qui charge le Comité pour les animaux de: "Fournir au Secrétariat des avis, pour diffusion auprès des Parties, sur les genres de coraux dont il est aisé de reconnaître au niveau de l'espèce les spécimens commercialisés, et les genres dont les spécimens commercialisés peuvent être identifiés de manière acceptable au niveau du genre, uniquement aux fins de l'application des résolutions Conf. 11.17 et Conf. 10.2 (Rev.)."
2. Le groupe de travail soumet au Comité pour les animaux des recommandations dont il explique la raison d'être. Les autres tâches relevant du mandat du groupe seront examinées à la 18^e session du Comité pour les animaux.

Identifier les taxons de coraux au niveau de l'espèce ou du genre

3. Sur la base du travail accompli à la 16^e session du CA en application de la décision 11.99, le groupe a poursuivi ses travaux en vue de préparer une liste de taxons identifiables au niveau du genre et une liste de genres qui doivent être identifiés au niveau de l'espèce. Le groupe a convenu que cette tâche était au cœur de la majeure partie du travail relevant de son mandat (ci-joint). Déterminer si un taxon doit être identifié au niveau du genre ou de l'espèce est tout particulièrement significatif pour prendre les mesures suivantes:
 - a) émettre des avis de commerce non préjudiciable;
 - b) enregistrer les volumes du commerce des diverses espèces;
 - c) fournir les indications requises pour les guides d'identification;

- d) assurer le suivi des quantités de spécimens sauvages pêchés; et
 - e) décider si certaines espèces doivent être maintenues aux annexes.
4. Cela risque aussi d'établir dans la CITES un précédent que d'autres pourraient vouloir exploiter. De même, le groupe a constaté qu'il est vraiment difficile d'identifier les coraux commercialisés (vivants et morts selon les définitions données dans la résolution Conf. 11.10). La difficulté provient notamment de la plasticité de la croissance des coraux, des variations considérables au sein des espèces des diverses régions et entre elles et si elles se trouvent dans différents milieux, et de la nécessité d'examiner les squelettes au microscope pour assurer l'identification, qui ne se fait pas aisément sur les spécimens vivants. Ce sont toutes ces caractéristiques qui handicapent, voire interdisent, l'identification de certains coraux au-delà du genre. Même au sein d'une seule colonie, il peut se produire d'importantes variations dans la structure et la forme du squelette. De plus, certaines espèces ne peuvent être séparées de façon fiable qu'avec des spécimens morts et d'autres avec des spécimens vivants. Des groupes d'espèces très proches peuvent parfois s'hybrider tandis que certaines espèces de régions éloignées ne peuvent plus se croiser. Il existe aussi dans le monde au moins 600 espèces de coraux constituant la base de récifs qui pourraient faire l'objet de commerce et qui sont souvent d'aspect très similaire. Les problèmes de taxonomie sont donc énormes. Il convient aussi d'observer que bon nombre des coraux inscrits aux annexes en 1990 l'avaient été au titre d'"espèces semblables".
5. N'identifier certains coraux qu'au niveau du genre présente des risques et des avantages, que nous avons évalués comme suit:

Risques de l'identification de certains taxons seulement au niveau du genre

- 6. Les avis de commerce non préjudiciable (article IV.2.a) sont plus difficiles à émettre au niveau du genre et le rôle que joue une espèce dans un écosystème (article IV.3) risque de ne pas être le même pour toutes les espèces d'un même genre.
- 7. Les espèces moins abondantes ou plus vulnérables au sein d'un genre risquent d'être exploitées au-delà de niveaux durables mais l'analyse des données commerciales ne suffira pas forcément pour s'en rendre compte.
- 8. L'évolution de la structure du commerce des spécimens d'un même genre ne sera pas apparente. L'identification au seul niveau du genre risque de servir à contourner les restrictions ou autres mesures plus strictes imposées par certains pays importateurs.
- 9. Les données concernant les espèces peuvent être regroupées pour rendre compte d'un genre, mais les données au niveau du genre ne peuvent être ventilées en données par espèces.
- 10. Malgré les difficultés pratiques de l'identification de nombreux coraux au niveau de l'espèce, les négociants connaissent souvent très bien les espèces dont ils font le commerce et peuvent parfaitement les identifier.

Avantages de l'identification de certains taxons seulement au niveau du genre

- 11. Le groupe a déjà constaté les difficultés d'ordre pratique considérables que pose l'identification de certains coraux au niveau de l'espèce; il serait peut-être préférable de les identifier

correctement au niveau du genre plutôt que de se fier à des données insuffisantes ou inexactes au niveau de l'espèce.

12. Les difficultés de l'identification au niveau de l'espèce peuvent entraîner la saisie d'un envoi si le pays d'importation identifie un ou plusieurs spécimens différemment de ce qui figure sur le permis d'exportation (alors qu'il est en général plus aisé pour un pays d'exportation de faire une identification exacte puisqu'il dispose sur place des moyens de faire des comparaisons).
13. Plus grande fiabilité des données commerciales des Parties d'importation et d'exportation.
14. Les avis de commerce non préjudiciable pourraient encore être émis dans une certaine mesure mais avec une fiabilité moindre quant aux résultats. (NB: pour certains genres, les données de suivi pourraient elles aussi être recueillies au niveau du genre plutôt qu'à celui de l'espèce ?).
15. Il se peut que des espèces d'un même genre aient le même rôle dans leur écosystème.
16. Il ressort de cette analyse qu'il reste préférable d'identifier autant que possible au niveau de l'espèce, les coraux commercialisés. Cette identification s'avérera cependant impossible dans certains cas et l'identification au niveau du genre devrait alors être acceptable (au sens prévu par la résolution Conf. 11.17). Il est tout aussi évident que même dans les genres «difficiles», les négociants exportent de petites quantités et sont sûrs de leur identification des espèces. Il va sans dire que ces spécimens devraient continuer d'être identifiés au niveau de l'espèce et qu'il ne faut pas accepter l'identification au niveau du genre par simple commodité.

Recommandations

17. A l'issue de ses délibérations, le groupe de travail a formulé les recommandations suivantes. La liste sur laquelle ces recommandations sont fondées est jointe en annexe, avec des explications. Le Comité est invité à noter qu'il faudra peut-être réexaminer un petit nombre de genres (voir l'annexe), suite à des commentaires reçus récemment.
18. Nous recommandons que, lorsque c'est possible, les coraux soient identifiés au niveau de l'espèce (comme recommandé dans la résolution Conf. 11.17).
19. Les spécimens des genres suivants **DOIVENT** être identifiés sur les permis CITES au niveau de l'espèce:
 - a) Tous les genres monospécifiques (*sensu* Cairns *et al.*, 1999)
 - b) *Blastomussa**, *Cladocora*, *Colpophyllia*, *Dichocoenia*, *Diploria*, *Euphyllia* (vivant)*, *Galaxea*, *Halomitra*, *Heteropsammia*, *Hydnophora**, *Merulina*, *Mycedium*, *Oulophyllia*, *Pachyseris**, *Physogyra* (vivant), *Plerogyra* (vivant), *Podabacia*, *Polyphyllia*, *Seriatopora**, *Sandalolitha*.
 - c) Toutes les autres espèces dont le groupe de travail sur les coraux n'a pas officiellement évalué le genre.
20. Quoiqu'il soit recommandé que les genres marqués d'un astérisque soient identifiés au niveau de l'espèce, des difficultés pourraient encore se poser pour l'identification de certaines espèces de ces genres. En fait, il se pourrait qu'il faille publier à l'intention des Parties, des responsables de la lutte contre la fraude, des négociants et autres parties intéressées des orientations précises sur l'identification au niveau de l'espèce de ces genres (et d'autres). Il convient aussi de noter qu'une identification exacte pourrait être plus aisée dans les pays d'exportation

qu'aux ports d'entrée des pays d'importation. Il faudra sans doute encore faire preuve de beaucoup de prudence pour identifier positivement certaines espèces de ces genres. Le groupe a aussi observé que l'inspection des coraux a souvent lieu dans des conditions peu satisfaisantes, par exemple en transit, alors que les polypes se sont contractés. Il faut faire preuve d'encore plus de prudence dans ces conditions et il serait souhaitable de donner aux douaniers des orientations sur les meilleurs moyens de manipuler ces spécimens pour les identifier correctement.

21. Les spécimens des genres suivants **PEUVENT** n'être identifiés sur les permis CITES qu'au niveau du genre:

Acanthastrea, Acropora, Agaricia, Anacrapora, Alveopora, Astreopora, Balanophyllia, Barabattoia, Caulastrea, Coscinaraea, Ctenactis, Cyphastrea, Dendrophyllia, Distichopora, Echinophyllia, Echinopora, Euphyllia (mort), Favia, Favites, Fungia, Goniastrea, Goniopora, Leptastrea, Leptoseris, Lithophyllon, Lobophyllia, Madracis, Millepora, Montastrea, Montipora, Mussismillia, Mycetophyllia, Oculina, Oxypora, Pavona, Pectinia, Physogyra (mort), Platygyra, Plerogyra (mort), Pocillopora, Porites, Psammocora, Scolymia, Siderastrea, Solenastrea, Stylaster, Stylocoeniella, Stylophora, Symphyllia, Tubastrea, Turbinaria.

22. Les Parties ne devraient se contenter de l'identification au niveau du genre sur les permis que lorsqu'il n'est vraiment pas possible d'identifier un spécimen au niveau de l'espèce. Comme on l'a vu plus haut, ce ne sont le plus souvent que quelques espèces qui sont exportées d'un pays ou s'y trouvent, même s'il en existe beaucoup dans le genre entier. Dans ces cas, il faudrait tout faire pour identifier les spécimens au niveau de l'espèce.

Références

Cairns, Hoeksema & van der Land, 1999. List of extant stony corals. Atoll Research Bulletin No. 459. Smithsonian Institution, Washington.

Working group on trade in hard corals & coral maricultureCoral taxa identifiable to species or genus level - summary of recommendations

Taxa (taxa in bold indicate that consensus yet to be achieved)	Number spp in genus (from Cairns <i>et al</i> 1999)	Comments	Working group recommendation
Mono-specific genera			
<i>Acrhelia horrescens</i>	1	plus additional undescribed spp?	S
<i>Anomastrea irregularis</i>	1	Caribbean	S
<i>Asteosmilia connata</i>	1		S
<i>Australogyra zelli</i>	1		S
<i>Australomussa rowleyensis</i>	1		S
<i>Boninastrea boninensis</i>	1		S
<i>Catalaphyllia jardinei</i>	1		S
<i>Coeloseris mayeri</i>	1		S
<i>Ctenella chagius</i>	1		S
<i>Cynarina lacrymalis</i>	1		S
<i>Dendrogyra cylindricus</i>	1	Caribbean	S
<i>Diploastrea heliopora</i>	1		S
<i>Duncanopsammia axifuga</i>	1		S
<i>Erythrastrea flabellata</i>	1		S
<i>Eusmilia fastigiata</i>	1	Caribbean	S
<i>Gardineroseris planulata</i>	1		S
<i>Gyrosmlia interrupta</i>	1		S
<i>Heliofungia actiniformis</i>	1		S
<i>Heliopora coerulea</i>	1		S
<i>Helioseris cucullata</i>	1	Caribbean	S
<i>Herpolitha limax</i>	1		S
<i>Horastrea indica</i>	1		S
<i>Indophyllia macassarensis</i>	1		S
<i>Isophyllastrea rigida</i>	1	Caribbean	S
<i>Isophyllia sinuosa</i>	1	Caribbean	S
<i>Leptoria phrygia</i>	1		S
<i>Manicinia areolata</i>	1		S
<i>Meandrina meandrites</i>	1	Caribbean	S
<i>Montigyra kenti</i>	1		S
<i>Moseleya latistellata</i>	1		S
<i>Mussa angulosa</i>	1		S
<i>Nemenezophyllia turbida</i>	1	Genus recognised by Cairns	S
<i>Oulastrea crispata</i>	1		S
<i>Palauastrea ramosa</i>	1		S
<i>Paraclavarina triangularis</i>	1		S

Taxa (taxa in bold indicate that consensus yet to be achieved)	Number spp in genus (from Cairns <i>et al</i> 1999)	Comments	Working group recommendation
<i>Parasimplastrea simplicitexta</i>	1		S
<i>Physophyllia ayleni</i>	1		S
<i>Plesiastrea versipora</i>	1		S
<i>Pseudosiderastrea tayami</i>	1		S
<i>Scapophyllia cylindrica</i>	1		S
<i>Schizoculina fissipara</i>	1		S
<i>Simplastrea vesicularis</i>	1		S
<i>Stephanocoenia intersepta</i>	1	Caribbean	S
<i>Stylarea punctata</i>	1		S
<i>Trachyphyllia geoffroyi</i>	1	Includes <i>Wellsophyllia radiata</i>	S
<i>Tubipora musica</i>	1		S
<i>Zoopilus echinatus</i>	1		S
Other taxa to species level			
<i>Blastomussa</i>	2	Some difficulties may be encountered when trying to distinguish between these species	S
Cantharellus	3	species id proposed by Hoeksema & supported by Belgium - await other group comments	S
<i>Cladocora</i>	4		S
<i>Colpophyllia</i>	3		S
<i>Dichocoenia</i>	2	Caribbean	S
<i>Diploria</i>	3	Caribbean	S
<i>Euphyllia</i> (live)	9	NB difficulties may be encountered when trying to distinguish between <i>E. glabrescens</i> and <i>E. divisa</i> . AKKII note id difficulties when tentacles retracted	S
Galaxea	4	Hoeksema suggests id to genus	S
<i>Halomitra</i>	2		S
Heterocyathus	3	species id proposed by Hoeksema & supported by Belgium - await other group comments	S
<i>Heteropsammia</i>	2		S
<i>Hydnophora</i>	6	v difficult to id in field - but 2 spp exported usually easy. AKKII note id difficulties in juveniles	S
<i>Merulina</i>	3		S
<i>Mycedium</i>	2		S
<i>Oulophyllia</i>	2		S
<i>Pachyseris</i>	4	AKKII note difficulties of distinguishing between species	S
<i>Physogyra</i> (live)	2		S
<i>Plerogyra</i> (live)	4		S
<i>Podabacia</i>	2	Okay to spp level but may need both species together for comparison	S
<i>Polyphyllia</i>	2		S
<i>Sandalolitha</i>	2		S
<i>Seriatopora</i>	2	Some difficulties may be encountered when trying to distinguish between these species	S

Taxa (taxa in bold indicate that consensus yet to be achieved)	Number spp in genus (from Cairns <i>et al</i> 1999)	Comments	Working group recommendation
Taxa where identification to genus is acceptable (but which should be identified to species where feasible)			
<i>Acanthastrea</i>	10		G
<i>Acropora</i>	127		G
<i>Agaricia</i>	7		G
<i>Alveopora</i>	12		G
<i>Anacrapora</i>	5		G
<i>Astreopora</i>	11		G
<i>Balanophyllia</i>	56		G
<i>Barabattoia</i>	3	retain ID at genus level - size main distinction, small sized specimens a problem.	G
<i>Caulastrea</i>	4	retain ID at genus level - 2 spp regularly in trade - spp distinguished on size? and angle of branching, problems at importing end? Hoeksema & Belgium suggest changing to species id for this genus.	G
<i>Coscinaraea</i>	9		G
<i>Ctenactis</i>	3		G
<i>Cyphastrea</i>	7		G
<i>Dendrophyllia</i>	21		G
<i>Distichopora</i>	23	Only 2 reef-dwelling species - easy to distinguish. Others deep water.	G
<i>Echinophyllia</i>	8		G
<i>Echinopora</i>	9		G
<i>Euphyllia</i> (dead)	9		G
<i>Favia</i>	18		G
<i>Favites</i>	9		G
<i>Fungia</i>	25	Includes Cycloseris & Diaseris	G
<i>Goniastrea</i>	8		G
<i>Goniopora</i>	20		G
<i>Leptastrea</i>	6		G
<i>Leptoseris</i>	14		G
<i>Lithophyllon</i>	2	Easy to sp level - Hoeksema	G
<i>Lobophyllia</i>	7		G
<i>Madracis</i>	15		G
<i>Millepora</i>	17		G
<i>Montastrea</i>	9		G
<i>Montipora</i>	56		G
<i>Mussismillia</i>	3		G
<i>Mycetophyllia</i>	5		G
<i>Oculina</i>	9		G
<i>Oxypora</i>	3		G
<i>Pavona</i>	17		G
<i>Pectinia</i>	5		G
<i>Physogyra</i> (dead)	2		G

Taxa (taxa in bold indicate that consensus yet to be achieved)	Number spp in genus (from Cairns <i>et al</i> 1999)	Comments	Working group recommendation
<i>Platygyra</i>	9		G
<i>Plerogyra</i> (dead)	4		G
<i>Pocillopora</i>	7		G
<i>Porites</i>	41		G
<i>Psammocora</i>	11		G
<i>Scolymia</i>	5		G
<i>Siderastrea</i>	4		G
<i>Solenastrea</i>	2	Caribbean - sp level suggested by Hoeksema & Belgium	G
<i>Stylaster</i>	75	Most single common reef dwelling sp in PH & ID has no accurate id. - Hoeksema	G
<i>Stylocoeniella</i>	3	retain id at genus level - small differences between the species, rarely in trade - recommendation supported by Hoeksema	G
<i>Stylophora</i>	5		G
<i>Symphyllia</i>	7		G
<i>Tubastrea</i>	6		G
<i>Turbinaria</i>	12		G